



Convocation suite à un délit ! help

Par **pierrot91**, le **06/01/2012 à 13:08**

Bonjour,

J ai récemment été convoquer à mon commissariat au sujet d'un délit: vu la pression que la police met j'ai tout de suite avouer !

le délit: avoir mis mon téléphone au nom d'un ami pour faire une blague , il a porter plainte pour usurpation d'identité ! je me suis excusé

Le policier m'a dit qu'il appellerait la procureur afin de savoir si elle classer l'affaire , si j'avais un rappel a la loi ou si le dossier était renvoyer au commissariat de mon ami .

Manque de pot le dossier à été renvoyer au commissariat de mon "ami" , vu que j'ai déjà tout avouer ils ne vont pas me reconvoquer mais **je voulais savoir ce qui allait arriver par la suite ?**

merci beaucoup de m'aider